Ressources humaines  
Par Christine Cand Barbezat, responsables des Ressources humaines

**Statistiques générales et évolution des postes ministériels en paroisse et dans les services cantonaux**

Au 31 décembre 2020, dans sa totalité (permanents, collaborateurs de l'administration, les responsables de secteur et le Conseil synodal), l'EREN employait 67 personnes. Dans ces chiffres ne sont pas comptés les remplaçants (desservants et service de remplacement), ni les personnes engagées directement par les paroisses (secrétaires paroissiales, etc.).

Les permanents dans les paroisses et les services cantonaux sont au nombre de 50. Ils se déclinent de la manière suivante:

5 sont des permanents laïques, 12 sont des diacres et 33 sont des pasteurs. Comme les années précédentes, chez les permanents, les femmes sont majoritaires, au nombre de 28; les hommes sont au nombre de 22.

La moyenne d'âge de toutes les personnes employées dans l'EREN est de 48.8 ans (médiane: 49). La moyenne d'âge des permanents en paroisse et dans les services cantonaux est de 49.9 ans (médiane: 50):

Voici les statistiques des mouvements, dans les paroisses et dans les services cantonaux:

* 2 départs
* 1 arrivée
* X changements

En 2018, les mouvements représentaient presque 30% de l'effectif total des permanents de l'EREN: en 2019, 36%. En 2020, les mouvements représentent XX% de cet effectif.

**Crise sanitaire et accompagnement du personnel**

Le service des Ressources humaines (RH) de l'EREN et ses deux collaboratrices (responsable et assistante) a été mis fortement à contribution pendant cette année particulière.

Deux objectifs ont été poursuivis: offrir aux personnes concernées un suivi personnalisé, bienveillant et professionnel; se tenir informés jour après jour en tant qu'EREN de toutes les implications induites par la crise, de point de vue de sa responsabilité d'employeur : mesures de protection, ordonnances, évolution du droit du travail, etc.

Les premiers collaborateurs touchés par une quarantaine l'ont été dès le 5 mars. La deuxième vague a été particulièrement éprouvante pour les collaborateurs et leurs familles. A mentionner qu'aucune personne employée par l'EREN n'a subi une forme grave du virus nécessitant une hospitalisation.

Le service des RH a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil synodal: une coordination renforcée entre les responsables des services (Secrétariat général, communication, services cantonaux) a été mise en place rapidement depuis le mois de mars, afin de permettre au Conseil synodal de disposer des éléments et des informations les plus complets pour sa gestion de la crise.

Le Conseil synodal et le service des RH relèvent la très bonne collaboration avec le médecin cantonal et le Service de la santé publique de notre canton, par leur disponibilité tout au long de l'année, les informations claires et les réponses précises à nos questions.

**Le Service des remplacements**

Au mois de janvier, la responsable des RH a informé le Conseil synodal de la situation de l'EREN en ce début d'année: des paroisses se trouvaient en sous-effectifs ministériels ou devaient faire face plusieurs arrêts de travail de permanents. Il était impératif que le Service de remplacement puisse s'organiser et répondre rapidement aux demandes de remplacement, pour ce premier semestre 2020 qui s'annonçait sensible. Les présidents des Conseils paroissiaux et les modérateurs ont été informés de la situation.

Au début du mois de février, le Conseil synodal a écrit à tous les permanents et aux ministres retraités du Service de remplacement, pour leur demander de l'aide: une démarche volontaire où l'on pouvait s'inscrire en ligne pour proposer une semaine de permanence de services funèbres ou un culte dominical: ainsi, le Service de remplacement pourrait proposer aux paroisses qui en auraient besoin des ministres disponibles pour un culte ou une semaine de services funèbres.

Les ministres actifs et à la retraite ont répondu présents à la demande du Conseil synodal : la solidarité a fonctionné de manière très réjouissante et la mobilisation a été importante. Des ministres étaient disponibles et inscrits pour toutes les semaines du semestre, pour les services funèbres, et pour tous les dimanches!

La survenue de la crise sanitaire a stoppé la mise en œuvre de cette action; les ministres retraités se sont retrouvés à l'arrêt forcé, en raison des mesures fédérales. Le Service de remplacement s'est vu contraint à fonctionner au ralenti, les Colloques dans les paroisses et dans les services cantonaux ont dû faire face à toutes les situations.

Dès que les ministres retraités ont eu l'autorisation de reprendre leurs activités, à l'instar des bénévoles des associations et institutions, plusieurs de ces ministres ont recontacté le Service de remplacement pour se mettre à la disposition de l'EREN, y compris sous forme de desservance.

Tout au long de cette année, plusieurs permanents de l'EREN ont accepté d'augmenter leur temps de travail, et ont ainsi permis de soulager les paroisses en sous-effectifs. Quelques laïcs en paroisse ont également accepté un mandat de desservance. Le Conseil synodal est reconnaissant de ces engagements et de ces signes de solidarité qui ont permis aux paroisses d'assurer leur mission durant cette année.

**Le groupe Santé au travail**

Le groupe de travail qui s'est constitué à la fin de l'année 2019 n'a pas pu mettre en œuvre la suite du sondage sur la santé au travail (Stress Analysis de Promotion Santé Suisse) effectué auprès des personnes employées. Le groupe de travail devait proposer des actions et des ateliers au cours de l'année 2020, sur la base des "points de vigilance" mis en évidence par les résultats de ce sondage. Ce travail est reporté en 2021, dès que la situation sanitaire permettra sa réalisation.

Le groupe Santé au travail a néanmoins continué sa réflexion. En novembre, il a collaboré avec le Conseil synodal, en élaborant un questionnaire adressé aux collaborateurs de l'EREN. En quelques questions, le Conseil synodal souhaitait savoir comment allaient les collaboratrices et les collaborateurs pendant cette période, et de quelle manière le Conseil synodal pouvait les aider et les accompagner au mieux dans cette période.

A partir des résultats du questionnaire, le Conseil synodal a pris la mesure que la deuxième vague avait atteint de plein fouet les collaborateurs de l'EREN. Il s'en est suivi de la part du Conseil synodal un courrier envoyé au début du mois de décembre à toutes les personnes employées par l'EREN, remerciant chacun pour son engagement et son travail dans ces conditions difficiles.

A partir de là également, le Conseil synodal a rappelé la possibilité d'appui technique individualisé pour les permanents (réaliser enregistrement vidéo, animer des séances zoom, etc.), par le biais du service InfoCom. Il a également décidé de renouveler l'offre de temps de rencontre de son président avec tous les collaborateurs, par visioconférence.